

Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022 Pour l'année 2021-2022

Conformément à l'article 10 des statuts de l'association et en raison de l'ajournement de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2022, pour cause de quorum non atteint, l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2022 n'est pas soumise au quorum.

Le président déclare l'assemblée générale ouverte à 18h15.

Sont excusés, Monsieur le Président du CID Lorraine Patrice ISSARTIER, Monsieur le CTS de Lorraine Thomas DUCOURANT, Monsieur le Président du CD57 Pascal GALLAUZIAUX, Monsieur le Maire de Sarreguemines Marc ZINGRAFF, Monsieur l'Adjoint au maire de Sarreguemines chargé des sports Maxime TRITZ, Madame la Responsable du service des sports de Sarreguemines Patricia MEYER, Monsieur le Maire du Puttelange-Aux-Lacs Claude DECKER, Monsieur l'Adjoint au maire de Puttelange-Aux-Lacs en charge des sports Antoine TABBONE.

Bilan moral

Nous tenons à remercier la Mairie de Puttelange-aux-Lacs pour la mise à disposition du centre sportif, le soutien et la subvention allouée.

Nous tenons à remercier la Mairie de Sarreguemines pour la mise à disposition de la maison de quartier Beausoleil, le soutien et la subvention allouée.

Nous tenons à remercier la communauté de communes de Sarreguemines Confluences pour la construction de la future salle d'armes, au sein du complexe « Bliespark », dont la mise en service est prévue pour fin de l'année 2023.

Nous tenons à remercier les adhérents pour la bonne ambiance et leur assiduité.

Nous tenons à remercier les pratiquants du « conservatoire d'escrime ancienne » pour leurs progrès réalisés et leur envie. Cela nous permettra de présenter à nouveau des spectacles de bonne qualité, contribuant ainsi à donner une belle image du club sur internet et ailleurs. Nous tenons à remercier les compétiteurs de la section sportive, pour leurs progrès et résultats. Cela nous a permis de rayonner au niveau Grand Est, ainsi qu'à l'international et à

donner une belle image du club.

Nous tenons à remercier les parents de nos tireurs pour leur investissement dans la pratique sportive de leurs enfants, se traduisant souvent par de longs déplacements, parfois même des nuits d'hôtel.

Nous tenons à remercier Nicolas HUGO pour son investissement à la dispense des cours, l'accompagnement aux tireurs sur les diverses compétitions, la tenue de la trésorerie de l'association ainsi que la gestion des différents dossiers de subventions.

Nous tenons à remercier Christelle SCALEGNO MULLER pour la tenue du secrétariat.

Nous tenons à remercier Stéphane LORIOZ pour l'aide apportée à Maître HUGO.

Nous tenons à remercier Lionel SIGWALT pour sa participation à la modernisation régulière du site internet, de la page Facebook et Instagram de l'association.

Nous tenons enfin à remercier Constance HUGO pour son investissement au sein de la section sportive et cela au travers de la formation « animateur en escrime sportive » en cours.

Le « Cercle d'Escrime de Sarreguemines Confluences » s'étend depuis 2 ans sur 2 sites : Puttelange-aux-Lacs et Sarreguemines. Grâce à cela, au bon travail de maître Nicolas HUGO lors d'animations périscolaires ou telles que les « tickets sport » et autres, à « l'effet jeux olympiques » et en dépit d'une année quasi totalement inactive en raison des diverses restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID 19, l'effectif a à nouveau progressé. L'association passe de 44 à 54 licenciés, soit le total le plus élevé jamais atteint.

Nous nous félicitons d'avoir pu pratiquer à nouveau pour une saison pleine et quasi normale, la première après 2 ans de fortes perturbations voire d'inactivité totale.

Il est à noter que et afin de soutenir maître HUGO, le club a profité du dispositif de « relance des clubs », porté par la FFE et le CREGE, pour débiter la formation de 2 futurs animateurs en escrime sportive. Il s'agit de Constance HUGO et Emmanuel HAFFNER RODIC. Les conditions sanitaires ont parfois rendu le déroulement de cette formation difficile et n'ont pas permis d'aller au terme de la formation sur la saison 2021/2022. Les 3 derniers jours de la formation ainsi que l'examen devraient se dérouler à l'occasion du prochain stage de perfectionnement organisé par le CREGE. Il est également à noter que le coût de ces formations, hors frais de déplacement et de repas de stagiaires, est exceptionnellement pris en charge par le CREGE. Les frais inhérents aux stagiaires ont été pris en charge par les stagiaires eux-mêmes.

La reprise des compétitions ainsi que les effets conjoints d'un nombre croissant et du rajeunissement de l'effectif de compétiteurs, ainsi que du non renouvellement de licence de

certaines de nos ados compétiteurs et arbitres, nous ont fait constater que nous manquions désormais cruellement d'arbitres. Nous remercions d'ailleurs la SE Metz de nous avoir mis à disposition un de leurs arbitres lors de la 3^{ème} manche de la coupe de Moselle du 02 Avril. Ajoutons à ce constat, ce dont nous nous félicitons, l'augmentation très probable du nombre de nos compétiteurs pour la saison à venir. Le besoin en arbitres, principalement au fleuret, devient désormais criant. C'est pourquoi, nous prévoyons de faire suivre la formation d'arbitres à minimum 5 de nos tireurs. Tous les volontaires sont donc bienvenus.

Par décision du bureau directeur, la rentrée sera marquée par une augmentation des cotisations de 10 euros. En effet, les augmentations des parts FFE et CREGE des licences ainsi que l'augmentation constante de coût des matériels au cours de ces derniers mois ne nous permettent plus de maintenir les tarifs actuels.

Chaque escrimeur devra avoir sa tenue personnelle ou une tenue prêtée gratuitement par le club à l'année, en prendre soin et la laver régulièrement. Un chèque de caution sera demandé en début d'année pour ceux qui se verraient confier des tenues.

La tenue prêtée se compose d'un masque et d'une veste pour les débutants ; s'y ajoutent un pantalon et une sous cuirasse pour les compétiteurs.

Le gant reste à la charge de chaque escrimeur.

Scrutin :

Contre :0	Abstention :0	Pour :17	Résultat : Adopté
-----------	---------------	----------	-------------------

Bilan Financier

Cette année 2021 a encore été particulière en raison de la pandémie de Covid 19 qui s'est poursuivie et des conséquences énormes sur l'activité des associations sportives comme la nôtre. Néanmoins en fin d'année le nombre d'inscriptions nous a redonné de l'espoir.

Voici donc les résultats chiffrés pour l'année 2021.

1 – Compte de résultat

Le montant des prestations s'élève à 9 677 euros contre 7 672 en 2020.

Le montant des inscriptions « Escrime sportive » est en hausse importante et dépasse même l'année 2019, tandis que les inscriptions en escrime artistique ont baissé par rapport à 2019 et que les prestations Animation d'été sont stables.

Les subventions de fonctionnement s'élèvent à 4 000 euros contre 2 630 en 2020 et 4 968 en 2019, ce niveau a pu être atteint grâce à une subvention de 1 500 euros de la

Fédération Française d'Escrime, versée par l'ANS (Agence Nationale du Sport) pour le développement des clubs sportifs.

En 2019 la subvention de la ville de Sarreguemines s'élevait à 2 283 euros car elle comprenait une subvention pour l'acquisition de matériel au démarrage de l'activité. Concernant la ville de Puttelange, nous avions tablé sur une subvention de 1500 euros en 2019, comme en 2018, mais nous ne l'avons reçue qu'en 2020 et elle a été réduite à 800 €. Pour 2020 nous avions prévu 800 euros et nous n'avons reçu que 200 euros en avril 2021. Cette subvention est en constante diminution et les décalages accumulés dans les paiements nous conduisent à constater qu'une année nous manque et qu'elle doit être enregistrée pour Zéro euro.

La contribution en nature des heures des bénévoles correspond à la valorisation des heures des bénévoles pour la structure et elle s'élève à 6 104 euros. Les frais de déplacement que les bénévoles n'ont pas réclamé et en ont fait don à l'association s'élèvent à 1 903 euros. Le total de ces contributions s'élève à 8 007 euros et représente 37 % du budget annuel.

Le total des produits de fonctionnement atteint 21 684 euros contre 19 858 euros en 2020, il était de 22 714 euros en 2019.

Le total des charges de fonctionnement est passé de 17 910 € à 17 479 €.

Les achats de petit matériel s'élèvent à 2 974 euros car il faut fournir un équipement individuel aux sportifs ; nous avons dû également acheter du matériel artistique pour développer cette activité à Sarreguemines.

Le montant des licences reversées à la ligue Lorraine passe de 2 306 à 2 740 euros.

Suite à la signature d'une convention avec le maître d'armes une charge de 1 726 euros a été comptabilisée pour ses prestations du 4ème trimestre 2021.

Les frais de déplacements sont à un niveau assez bas et s'élèvent à 946 euros.

Le club a également pris en charge les frais du site internet pour 450 €.

Nous avons dû comptabiliser la réduction de la subvention de Puttelange en charge exceptionnelle sur exercices antérieurs pour un montant de 600 € comme nous l'avons fait l'an passé pour 700 €.

Il en résulte un excédent de 3 604 euros contre 1 247 en 2020.

2- Bilan

Je vous rappelle qu'un bilan est la photographie de la situation financière de l'association à une date précise : le 31 décembre 2021.

Il se compose de 2 parties :

- L'actif qui recense ce qui appartient à l'association, à savoir la trésorerie qui s'élève à 10 740 euros.
- Le passif qui explique comment cela est financé : par les fonds propres à hauteur de 7 699 euros et par les dettes pour 3 041 euros.

3- Conclusion

L'achat de matériel et d'équipements étant toujours notre priorité, notre résultat et notre trésorerie sont toujours faibles.

Cette année nous avons enregistré un nombre record d'inscriptions, malgré la poursuite de la pandémie de Covid 19, ce qui est un énorme motif de satisfaction et vient récompenser l'excellent travail du maître d'armes et des équipes successives de direction.

Nous remercions les collectivités locales et territoriales qui nous soutiennent et nous permettent de nous équiper, ainsi que les bénévoles sans le concours desquels nous ne pourrions pas fonctionner, faute de moyens suffisants.

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice au compte « autres réserves »

Le Trésorier

Pour respecter les formes légales, nous vous informons qu'une convention a été conclue entre l'association et un membre dirigeant (le trésorier et maître d'armes) pour sécuriser le club et l'enseignement dispensé par le maître d'armes.

Scrutin :

Contre :0	Abstention :0	Pour :17	Résultat : Adopté
-----------	---------------	----------	-------------------

Quitus est donc donné au trésorier.

Bilan Sportif

L'activité reste scindée sur 2 sites : Le centre sportif de Puttelange-Aux-Lacs et la maison de quartier Beausoleil de Sarreguemines.

Sur Puttelange-Aux-Lacs, l'activité est désormais réservée à l'escrime sportive et ce, pour les pratiquants loisirs et compétiteurs de tous âges.

Sur Sarreguemines, l'activité est réservée aux pratiquants loisirs de la section sportive et au conservatoire d'escrime ancienne.

Nous pouvons toutefois constater l'augmentation constante de tireurs venant pratiquer sur les 2 sites, synonyme d'un engouement croissant, d'une bonne ambiance et d'un esprit de cohésion encourageant.

La saison 2021/2022 a vu la reprise de compétitions.

À ce jour :

- 15 compétiteurs se sont engagés sur 25 compétitions.
- Sur ces 25 compétitions, 5 sont au niveau départemental, 7 sont au niveau Lorrain, 7 sont au niveau Grand Est, 2 sont au niveau national et 4 sont au niveau ou appellation international.
- Il en résulte 43 podiums, dont 17 3èmes places, 14 2èmes places et 12 victoires.
- Les tireurs M9-M11-M13 ont à eux seuls obtenus 37 podiums, dont 17 3èmes places, 10 2èmes places et 10 victoires.
- Virgil CASTILLO, seul tireur M15 a obtenu 2 podiums, soit 1 victoire et 1 2^{ème} place, pour sa 1^{ère} saison en compétition.
- Audrey GANGLOFF, seule tireuse sénior engagée a obtenu 2 podiums. 1 à l'épée et 1 au sabre, à chaque fois à la 2^{ème} place et ce pour sa 1^{ère} saison en compétition.
- Romain KILLIAN, seul tireur handisport du club s'octroie une victoire lors des jeux nationaux de l'avenir handisport et ce pour sa première saison.
- À noter les 13^{ème} et 15^{ème} place de Maître HUGO et Lionel SIGWALT sur le circuit Européen vétérans sabre de Liège

Ce bilan est une « photographie » au 30/06/2022 et pourrait encore évoluer en fonction des résultats lors du championnat de France vétérans du 2 juillet.

Nous tenons à féliciter tous les compétiteurs pour ces beaux résultats laissant entrevoir des perspectives encourageantes, au regard des progrès constants de tous.

Concernant le conservatoire d'escrime ancienne, la saison 2021/2022 a été l'occasion de débiter la « reconstruction » de la troupe.

Pour mémoire, celle-ci a malheureusement perdu beaucoup de membres à l'occasion du manque d'activité lié à la crise sanitaire.

Comme pour la section sportive, cette année est donc à considérer comme une année de

reprise et de transition. Les progrès constants sont encourageants et nous ont permis la reprise des prestations de spectacle, notamment à l'école du Blaumberg et à l'occasion de la Fête du sport à Sarreguemines.

Scrutin :

Contre :0	Abstention :0	Pour : 17	Résultat : Adopté
-----------	---------------	-----------	-------------------

Perspectives 2022/2023 :

- Poursuivre le développement de la structure (augmenter les effectifs et si possible, le volume horaire d'entraînement).
- Acquérir du matériel pour s'adapter à la hausse des effectifs et aux conditions sanitaires et afin de renouveler le matériel vieillissant ou désormais plus aux normes changeantes, mais aussi de développer de manière pérenne l'activité handisport initiée en 2021.
- Faire des interventions d'initiation lors de journées de promotion du sport (fête de la jeunesse à Puttelange, tickets sports, journée du sport, spectacles de rue, etc...)
- Poursuivre les efforts et stabiliser/améliorer les résultats obtenus.
- Développer le goût de la compétition
- Former de nouveaux arbitres
- Former de nouveaux cadres sportifs
- Faire de la section du conservatoire d'escrime ancienne une image rayonnante du club.

Renouvellement du bureau directeur :

Conformément à l'article 11 des statuts de l'association, 1/3 du bureau directeur est renouvelé lors de chaque assemblée générale ordinaire.

Sont donc candidats à leur réélection :

- Christelle SCALEGNO MULLER, au poste de secrétaire.
- Lionel SIGWALT, au poste d'assesseur.

Scrutin :

Contre :0	Abstention :1	Pour :16	Résultat : Adopté
-----------	---------------	----------	-------------------

Modification des statuts :

Le bureau directeur souhaite modifier l'article 10 des statuts de l'association, afin de supprimer la mention : « Pour la validité de ses décisions, la présence de la moitié de ses membres est nécessaire. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée est convoquée, qui délibérera valablement quel que soit le nombre des membres présents. »

Scrutin :

Contre :0	Abstention :0	Pour :17	Résultat : Adopté
-----------	---------------	----------	-------------------

Questions – réponses :

Question : Pourquoi les enfants ne peuvent-ils pas pratiquer à l'épée ou au sabre ?

Réponse : Les contraintes d'accès à ces armes, pour les enfants sont multiples.

D'ordre physique, tout d'abord, en raison notamment de la lourdeur de l'épée.

D'ordre matériel ensuite. La pratique de chaque arme nécessite des équipements spécifiques adaptés à la taille et à l'âge de chaque pratiquant. Proposer la pratique des 3 armes à tous nécessiterait des investissements matériels extrêmement conséquents, que le club n'est pas en mesure de mener à bien.

D'ordre organisationnel enfin. Le fleuret étant par définition une arme d'apprentissage, il est plus facile de réaliser des séances qualitatives avec un nombre de participants conséquent ne formant qu'un seul groupe, qu'avec plusieurs groupes avec un nombre de participants restreint, le tout compte tenu que notre seul cadre diplômé est maître Hugo.

Question : Pourquoi les membres du club reçoivent-ils, par mail, les programmations des Cinémas Forum ?

Réponse : Ceci date de l'époque où le Cercle d'Escrime des Lacs disposait d'un partenariat avec les Cinémas Forum, notamment au travers de prestations de spectacle d'escrime artistiques, lors de soirées à thèmes (ex : Star Wars). Le cercle d'escrime transmettait ladite programmation à ses membres. Cette pratique perdure depuis.

Si toutefois, certains membres ne souhaitent plus en être destinataires, nous les invitons à le signaler au bureau directeur.

Question : Dans les perspectives, il est évoqué l'augmentation du volume horaire d'entraînement. Cela implique-t-il plus de séances ? Pour cela, faudra-t-il de nouveau(x) cadre(s) ?

Réponse : L'objectif est justement de former de nouveaux cadres. 2 animateurs sont actuellement en formation, ce qui permettra, dans un premier temps, de soulager quelque peu maître Hugo. Nous aurions toutefois besoin d'au moins un éducateur, qui serait quant à lui en capacité de travailler en autonomie. Le bureau fait donc appel à toutes les bonnes volontés.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h15

Approuvé par le président (Emmanuel HAFFNER RODIC)

Approuvé par le trésorier (Nicolas HUGO)

Approuvé par la secrétaire (Christelle SCALEGNO MULLER)